

GER MAG ECONOMIE

RECENSEMENT ENTREPRISES ET SERVICES

La commission communication actualise l'annuaire des entreprises et services gérois.

Veillez vous rapprocher du secrétariat afin de compléter le **formulaire d'inscription**. Une carte de visite, logo, ainsi qu'une courte description de votre activité seront les bienvenues.

Faites des PIEGES contre les FRELONS ASIATIQUES

A partir de FEVRIER-MARS au fond d'une bouteille versez :

- un verre de bière brune
- un verre de vin blanc (qui repousse les abeilles) et/ou vinaigre
- un trait de sirop (cassis ou framboise)

Ce piège peut-être suspendu à un arbre, de préférence au soleil, à une hauteur de 1m50,2m.

Les pièges doivent être retirés au printemps pour ne pas détruire les autres espèces.



Lutter contre le Moustique Tigre :

Des gestes simples sont essentiels : Se protéger contre le moustique tigre c'est d'abord éliminer ses lieux de vie et de ponte

Contrôlez les récupérateurs d'eau de pluie : ces récupérateurs représentent 50% des gîtes dans nos jardins. Même fermés, ils peuvent abriter des larves de moustiques. Les solutions : tendre une moustiquaire au-dessus de la réserve d'eau, vérifier et supprimer toutes les semaines les larves installées ou vider l'eau.

Éliminer les endroits où l'eau peut stagner, à l'intérieur comme à l'extérieur : coupelles des pots de fleurs, pneus usagés, encombrants, jeux d'enfants. Pensez aussi à entretenir les sépultures dans les cimetières, lieux propices au développement des moustiques ;

Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées des gouttières ;

Couvrir les réservoirs d'eau : bidons d'eau, citernes, bassins avec un voile ou un simple tissu ainsi que les piscines hors d'usage.

Vitesse 50km/h

L'enquête des équipes du Conseil Départemental relate que beaucoup trop de véhicules sont encore en infraction sur les zones limitées à 50 KM/H.

Même si nous nous améliorons, la vitesse moyenne dépasse d'environ 10 KM/H la limite autorisée. Je vous demande encore un petit effort pour que nous arrivions à ne plus franchir cette limite et cela fait trop souvent rougir les radars pédagogiques.

Le bien être et la sécurité de chacun d'entre nous dépend de cet effort réalisable.

Chiens dangereux

Les chemins de notre commune sont fréquentés par les piétons et les vélos avec le retour des beaux jours.

Depuis un an, trop de morsures ont été enregistrées à la mairie. Cette dangerosité m'inquiète et je vous demande à tous de bien veiller sur vos chiens. Chacun doit pouvoir profiter des espaces publics.

Le souvenir perdue

Les cérémonies commémoratives du 19 mars et du 8 mai se sont déroulées en comité restreint aux monuments aux morts en présence des membres de la Fédération des Anciens Combattants.

TRI DES DECHETS

Si vous avez un doute, n'hésitez pas :

- à contacter le SIECTOM au 05.59.04.89.26
- aller sur le site : <https://www.consignesdetri.fr>
- ou télécharger l'application du guide du tri.

Votre BAC du tri sélectif peut-être échangé avec un conteneur plus grand de 240 Litres.

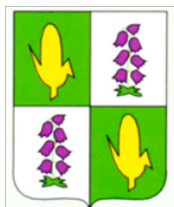
Des composteurs sont aussi mis à votre disposition, contactez le secrétariat de mairie.

Rappels Citoyens

- **Les dépôts de déchets sauvages** sont **interdits** et sanctionnés par la loi. Ne pas déposer des sacs ou autres déchets aux pieds des bornes relais et conteneurs à verre.
- **Feux** : Il est interdit de faire des feux dans sa propriété, les déchets doivent être déposés à la déchetterie.
- **Nuisances Sonores > le Règlement Sanitaire Départemental s'applique.**

Les activités de travaux et de bricolage sont autorisées les jours ouvrables de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30, Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Mai 2021



Géroises, Gérois,

La vie s'organise avec les nouvelles mesures gouvernementales et nous espérons tous que la vaccination permettra un retour à la vie que nous aimons tous durant l'été.

Je constate avec joie, que nous gérois, gardons le sourire même si les moments de loisirs et de convivialité manquent à notre équilibre collectif.

Jean Michel PATACQ

ELECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES 2021

Elles auront lieu les **20 et 27 juin 2021**.

Compte tenu des conditions sanitaires et afin de respecter au mieux la distanciation sociale et les gestes barrières,

Les BUREAUX DE VOTE 1 et 2 se situeront à la SALLE DES SPORTS,

Munissez-vous de votre CARTE IDENTITE et d'un STYLO.

21 MAI :

Pose de la 1ère pierre de la Résidence Intergénérationnelle.

La signature avec les artisans s'est déroulée au foyer début mai, les travaux débiteront mi juillet.

Vers un Très Haut Débit

Déploiement de la fibre sur notre commune au cours du 1^{er} semestre 2022.

Plus d'informations sur www.lafibre64.fr

FETES GER 2021

Le comité des Fêtes et la municipalité ont engagé une réflexion quant à la possibilité de réaliser des animations suivant le protocole sanitaire en vigueur le week-end du 25 juillet.

Le centre de vaccination intercommunal de PONTACQ est

en service depuis le 1^{er} avril. Notre village participe à son organisation grâce à nos bénévoles.

Prise de rdv sur www.doctolib.fr

ou par téléphone au 06.42.51.68.16

(lundi et mardi de 15h à 17h ;

mercredi, jeudi et vendredi de 10h à 12h)

Recrutement

La commune envisage de recruter un agent CDD à temps partiel pour le temps scolaire et périscolaire à compter de septembre. Plus d'informations en mairie.

WWW.MONCOMMERCE64.FR

Découvrez un large éventail de produits locaux sur la plateforme de vente en ligne créée par le conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques.

Commerçants, artisans, producteurs, créez gratuitement votre boutique en ligne sur moncommerce64.fr

Prochain atelier d'initiation, le 22 juin au club house du stade de Ger, de 12h à 14h (sur inscription).



CLUB CREA – PLATEAU DE GER

Que vous soyez à l'état d'idée de création d'entreprise ou en recherche de développement, venez rencontrer l'équipe du « club créa » **le 22 juin** au club house du stade de Ger, de 14h30 à 17h30

Contactez la Communauté de Communes Nord-Est Béarn entreprendre@cc-nordestbearn.fr / 05 59 33 46 10

Dans le cadre de la valorisation de la **zone humide du Manas**,

le chemin pédestre réalisé est ouvert au public. L'inauguration aura lieu le 9 juillet en l'application des mesures barrières. Une animation sur la faune et la flore sera organisée le 19 juin par le CPIE Béarn (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement).